

# Flash FFAM N° 103 – 9 avril 2011

Secrétariat - Rouffiac, 48000 Saint-BAUZILE (Lozère)

☎ : 04 66 47 00 54 ✉ : [ffam@moulinsdefrance.org](mailto:ffam@moulinsdefrance.org) 🌐 : [www.moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org)

**PUBLICATION PÉRIODIQUE DE LA FFAM DESTINÉE À L'INFORMATION DES RESPONSABLES**

**DES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES ET AUX MEMBRES DE LA SECTION DES MEMBRES INDIVIDUELS**

**Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM créez un lien dynamique vers le site de la FFAM [www.moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org) sur le site de votre association!**

Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM <[moulinsdefrance.org](http://moulinsdefrance.org)> (bouton 4 de la page d'accueil Publications)

Afin d'assurer le maximum de sécurité et des délais écourtés des transactions, les associations et les membres individuels sont invités à mettre en place un système de règlements par virement sur le c/c de la FFAM Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34

IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

merci de veiller à bien préciser l'origine (identité ou sigle) et le libellé du motif du virement pour une identification correcte.

En cas de règlement par chèque se conformer aux informations fournies sur le bulletin adéquat pour le circuit, si non précisé envoyer le courrier au secrétariat.

## ATTENTION ATTENTION ATTENTION

**Nouvelle adresse du Trésorier Jacques Chavanon 12 rue Sainte Anne 31000 Toulouse.** L'adresse Rue de l'Echarpe n'est plus valide et le courrier qui y serait expédié risque de s'égarer... [tresorier@moulinsdefrance.org](mailto:tresorier@moulinsdefrance.org)

*prochain CA FFAM le 21 mai, prochain bureau le 25 juin*

**La Pétition pour la Défense de nos seuils et de nos rivières, « [Pour le passé et le futur de nos rivières](#) ».**

Les pétitions papier peuvent encore être envoyées par courrier chez la présidente.

**Concours « Nos moulins ont de l'avenir » Edition 2011.** Ouvert au patrimoine non protégé, sans distinction public-privé, il est doté de deux prix d'un montant de 5 000 € chacun financés par la Fondation du Patrimoine, et destinés à récompenser à la fois la qualité de la restauration et ce qui est mis en œuvre pour la pérenniser. La contrainte de devoir choisir entre Catégorie Animation et Catégorie Restauration est supprimée, un dossier unique sera proposé aux candidats, date limite de dépôt début septembre. La remise des deux prix aura lieu en novembre à Paris, lors d'une manifestation commune organisée par la Fondation dans le cadre du Salon des Maires. Faites-le savoir à vos adhérents ! A diffuser auprès de vos adhérents et relations par mailings, votre site web, votre bulletin... Contact à la FFAM Maurice Durand <[concours@moulinsdefrance.org](mailto:concours@moulinsdefrance.org)>. Règlement du concours et Dossier à télécharger sur [www.moulinsdefrance.org/Encours/EDITION2011.pdf](http://www.moulinsdefrance.org/Encours/EDITION2011.pdf)

**Congrès FFAM 2011** à Marigny (Jura) du 29 avril au 1er mai. Conférence-Débat le vendredi après-midi, avec la participation de Mme Evi Ralli sur « Gestion des moulins et de leur système hydraulique et de M. Guy Pustelnik, délégué général de l'AF-EPTB, et un temps sur la valorisation de la sauvegarde des moulins à vent avec Jean-Claude Baron. Le samedi, 2 bus circuit patrimoine et 1 bus circuit hydroélectricité. [Programme téléchargeable.](#)

**AG FFAM** le dimanche matin 1<sup>er</sup> mai, les convocations ont été envoyées par courrier aux présidents d'associations affiliées, et copie par mail aux destinataires du Flash. Pensez à donner soit un mandat à un membre de votre bureau ou CA si en tant que président vous êtes dans l'impossibilité de venir personnellement, soit un pouvoir à un membre du CA FFAM ou à un représentant d'une autre association si aucun délégué de votre association ne peut être présent.

**Revue Moulins de France Nouveau !** Le n° 86 d'avril qui arrive cette semaine dans votre boîte à lettres fait 40 pages hors couverture, ce qui était jusqu'ici réservé au n° d'octobre présentant les moulins de l'association ayant accueilli le congrès. En outre, le bureau a décidé d'envoyer à partir du n° d'avril, deux exemplaires de chaque n° aux associations territoriales afin qu'elles puissent en faire la promotion.

Tarif unique d'abonnement 17 € pour membres FFAM. Tarif « non membre » 26,50€, au n°7,50 € hors port (10€ franco). Supplément pour expédition hors de France métropolitaine 10 €. Tous n° ancien(s) sur commande.

Pensez à faire la promotion de notre revue auprès de vos adhérents mais aussi à l'extérieur de l'association... nous avons l'ambition d'arriver au challenge de 2 000 abonnées avancé lors du dernier congrès afin d'assurer son bon équilibre financier. L'excédent étant affecté à des actions de communication pour la défense des moulins. Ainsi, outre la lecture instructive des articles, le travail des bénévoles et de l'imprimeur, c'est une action de solidarité et de militantisme que de s'abonner...

*Le seuil des 2 000 est atteint pour le routage d'avril, mais il reste encore beaucoup de renouvellements non confirmés parmi les adhérents des associations... C'est le moment de faire des relances !*

La traditionnelle Journée nationale des Moulins aura lieu les 18 et 19 juin 2011. La Journée nationale des moulins a lieu traditionnellement le 3<sup>e</sup> dimanche de juin, le sondage effectué en 2009 a confirmé que cette date correspond au vœu d'une grande majorité des propriétaires de moulins, premiers concernés et qui sont, avec les associations, les artisans de la réussite de cette journée. Partenaire de la Journée du Patrimoine de Pays, elle conserve son identité spécifique au patrimoine moulins et, à l'intérieur de cette manifestation, la gestion de la catégorie « moulins ». Grand et unique Rendez-vous annuel national, cette journée au succès et au soutien médiatique croissants est l'occasion de faire connaître à tous publics notre patrimoine, c'est en outre le moment propice à la sensibilisation de la sauvegarde des moulins, combat soutenu activement par nos partenaires institutionnels de JPPM. Si vous avez oublié... **les inscriptions tardives sont acceptées exceptionnellement** jusqu'à fin avril (web p 3 et 4) à renvoyer au président ou au secrétariat de votre association de façon à assurer la communication locale (les membres individuels ou les associations locales affiliés à la FFAM envoient directement à André Lacour). Des Affiches FFAM « à plat » seront distribuées au congrès (*nous donner vos besoins par mail*), une dotation de dépliants sera expédiée aux associations non représentées au congrès.

Nous souhaitons la **bienvenue à trois nouvelles associations** qui ont demandé leur affiliation à la FFAM pour 2011, dont deux comme associations territoriales :

L'**association AQUAVRE**, sise à St Lubin-des-Joncherets (28), créée en juin 2010 et regroupant des propriétaires et riverains de la vallée de l'Avre (affluent de l'Eure) sur les départements 28, 27 et 61, nous saluons son président Michel Ribémont, ainsi que Jean-Louis Seux, vice-président, propriétaire d'un moulin à St Germain s/Avre (27) et fidèle membre des associations des amis des moulins de Haute-Normandie et de Basse-Normandie.

L'**association Touche pas à ma Rivière, association de préservation des rivières du Don et de la Chère (44)**, créée le 20/02/2011. Nous saluons sa présidente Anne-Sophie Douet, du Moulin de Beaujouet à Nozay (44).

Et l'**association locale du Moulin de la Ribère (65)**. Nous saluons son président Pierre Cabarrou, propriétaire des lieux avec son épouse Alice, et descendant de plusieurs générations de meuniers. Voir ci-dessous, et [flash 102](#).

**Le Moulin du mois**, présenté chaque mois en page portail du site web de la FFAM (+ lien vers son site sur le bouton « Coup de cœur »). En avril 2011, le Moulin de la Ribère (65) [www.moulindeklaribere.com/](http://www.moulindeklaribere.com/)

Retrouvez les coordonnées des associations affiliées FFAM sur [www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf](http://www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf) et [www.moulinsdefrance.org/reseau/liens.html](http://www.moulinsdefrance.org/reseau/liens.html) (sous-rubrique Associations territoriales ou Associations locales).

L'association des **Amis des Moulins de Loire-Atlantique** dite AMLA s'est dotée d'un blog <http://amla.over-blog.net/>

**Route des Moulins** Que vous soyez un particulier ou une association locale, vous pouvez demander à ce que votre moulin soit présenté sur la Route des Moulins du site de la FFAM, qui mérite d'être toujours enrichie. Il suffit de nous faire parvenir par mail 10 à 20 lignes de texte, et 1 ou 2 photos, un lien sera établi vers votre site web, en réciprocité il vous sera demandé d'établir un lien vers le site de la FFAM [www.moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org)

## EDITIONS FFAM

**Rappel:** Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires identiques), avec délivrance de facture. Tarifs sur demande [ffam@moulinsdefrance.org](mailto:ffam@moulinsdefrance.org), **Brefs descriptifs** sur [www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf](http://www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf). Commandes à adresser, accompagnées de l'avis de virement bancaire (RIB p 1 du flash et Bon de commande) ou du règlement, à Annie Bouchard, *cidex 22 rte d'Avenay 14210 EVRECY* [direction@moulinsdefrance.org](mailto:direction@moulinsdefrance.org). Les ouvrages cités non édités par la FFAM sont à commander en librairie.

**Philatélie. Timbres congrès FFAM 2011.** Comme chaque année la fédération édite pour son congrès deux timbres avec La Poste (1 vertical et 1 horizontal) représentant un moulin de la région organisatrice. Le choix s'est porté pour 2011 sur la roue du moulin à eau du Val d'Amour à Vaudrey (39). Validité permanente pour affranchissement lettre 20 g. Tirage limité, il est préférable de réserver. La planche de 10 timbres retirée au congrès 11 € (port 1,50 € /planche, pour quantités nous contacter).

## JURIDIQUE

Après la pétition, le « colloque parallèle » de Cholet, la FFAM a déposé début décembre par les soins de notre avocat Me Rémy un **recours** contre la circulaire Jouanno devant le Conseil d'Etat.

*Propriétaires de moulins à eau, avez-vous constitué votre dossier « Carte Grise » attestant l'existence légale de votre moulin ? [www.moulinsdefrance.org/doc/carte-grise.pdf](http://www.moulinsdefrance.org/doc/carte-grise.pdf), en bas de dernière page quelques liens utiles (géoportail, la carte de Cassini, la localisation des communes de France, ROE).*

La FFAM dispose pour certains départements de listings complets de moulins, avec mention de la consistance légale et des autorisations quand elles existent (s'adresser à [ffam@moulinsdefrance.org](mailto:ffam@moulinsdefrance.org)).

*...à lire absolument.... [Recueil de glossaires de termes juridiques et sigles par la FFAM](#)*

[Contre l'arasement de la digue de l'ancienne minoterie de Mazerolles \(86\) sur La Vienne](#), L'association "La Mie du pain, des fours et des moulins", spécialisée dans la protection et la re-dynamisation du patrimoine, se prononce contre l'arasement de la digue (seuil) de l'ancienne minoterie du Pont de Lussac, commune de Mazerolles, sur la rivière Vienne. En effet, elle juge que la digue fait partie intégrante du bâtiment, recensé comme patrimoine industriel, de l'ancienne minoterie de Mazerolles. L'association ne conçoit pas que la digue soit dissociée du Moulin. De plus la faible hauteur du seuil n'empêche pas la migration des poissons. Au contraire, la digue constitue une réserve d'eau, en amont, appréciée par les pêcheurs locaux. L'arasement de la digue porterait aussi préjudice aux aménagements de loisirs réalisés par la commune de Lussac Les Châteaux et, annihilerait l'accès pour les bateaux, construit juste en amont, en 2009.

"La Mie du pain, des fours et des moulins" encourage le nouveau propriétaire dans ses efforts pour continuer ses travaux de restauration du Moulin, en conservant la machinerie. Elle considère aussi, que ce site est tout à fait adapté pour remettre en marche une ou plusieurs turbines hydro-électriques, comme c'était le cas avant l'arrêt de la minoterie. L'association considère que cette production d'électricité à partir d'énergie hydraulique renouvelable serait tout à fait conforme aux souhaits du Grenelle de l'Environnement et participerait à la lutte contre l'effet de serre. Contact: 0685809413 / 0549440293 [lamiedupain86@orange.fr](mailto:lamiedupain86@orange.fr)

<http://www.mesopinions.com/Contre-l-arasement-de-la-digue-de-l-ancienne-minoterie-de-Mazerolles--86320--sur-La-Vienne-petition-petitions-fa839e880d1dc6b2772fd44d1d54104a.html> *Signature en quelques secondes, n'oubliez pas de valider votre signature à réception du mail de confirmation.*

## MANIFESTATIONS

[COLLOQUE « L'EAU AU TOP NIVEAU »](#) Quelles rivières voulons-nous pour demain ? Pour répondre à cette interrogation, l'Association de Sauvegarde des Moulins et Rivières de la Sarthe, qui réunit des passionnés des rivières, avait convoqué, pour la première fois, des grands témoins de l'eau : des scientifiques, des élus, mais aussi et surtout des usagers et acteurs de l'eau (agriculteurs, pêcheurs etc..). L'Association a rendu public son Inventaire de la biodiversité réalisé en Sarthe. Près de 250 personnes ont participé ce samedi 19 mars 2011, dans un amphi mis gracieusement à disposition par l'Université du Maine au Mans, à cette journée organisée par l'ASMR72 avec le soutien de la FFAM, qui s'articulait autour de deux axes : une réflexion sur la qualité de l'eau de nos rivières et un débat autour du maintien des niveaux d'eau. Le Mans comme Cholet atteignent leurs objectifs : Non seulement infléchir les politiques anti-barrages locales mais aussi, réveiller, encourager et faire passer à l'acte les autres régions. **Quelques colloques régionaux aux 4 coins de la France, sur les mois à venir, avec le soutien de la FFAM, devraient prolonger l'action... Faites-nous part de votre projet.**

**Fête des énergies.** Maison de l'eau, Arche de la Nature - LE MANS METROPOLE, dimanche 29 mai 2011, 14h - 18h. Sensibiliser le public aux économies d'énergies, aux énergies renouvelables et aux matériaux écologiques en privilégiant l'aspect démonstratif et ludique à l'aspect commercial. Participation de l'association de sauvegarde des Moulins et Rivières 72 et associations des moulins des départements limitrophes et région Pays de Loire, remerciements à M. Boulard qui a mis à disposition de l'ASMR72 un stand de 7 m linéaires.

**Les moulins, quelle énergie !** Exposition présentée par "Les Moulins des Ardennes" du 4 au 26 juin. Vitrine du Conseil Général des Ardennes, Place Ducale à Charleville.

[Le prochain Symposium TIMS aura lieu au Danemark, à Aalborg, Centre des Congrès](#) du 3 au 11 septembre. Pré-tournée du 30 août au 3 septembre au paradis des usines Bornholm et la Scanie (sud de la Suède), au départ de Copenhague. Le POST-TOUR aura lieu du 11 au 14 septembre dans le sud du Danemark, il se terminera à Copenhague. Dates limites d'inscription et de soumission des communications le 1<sup>er</sup> mai 2011.

["Archéologie des moulins hydrauliques, à traction animale et à vent, des origines à l'époque médiévale"](#), Colloque international, Musée d'archéologie du Jura à Lons-le-Saunier, Inrap, du 2 au 6 novembre 2011. Les recherches récentes, et notamment le développement de l'archéologie préventive, amènent à la multiplication de découvertes de vestiges de moulins, qu'ils soient antiques ou médiévaux. [Préinscription. Les propositions de communication avec titre, résumé et coordonnées du ou des auteur\(s\) doivent être transmises avant le 30 juin 2011 délai de rigueur, par mail à \[luc.jaccottey@inrap.fr\]\(mailto:luc.jaccottey@inrap.fr\) ou \[gilles.rollier@inrap.fr\]\(mailto:gilles.rollier@inrap.fr\)](#)

[Congrès national de généalogie](#), organisé au Grand Palais à Lille du 2 au 4 juin 2011, sous le patronage de la Fédération Française de Généalogie, sur le thème « Nos Ancêtres et le travail », voir [affiche](#). Participation de la FFAM, de l'ARAM Nord PdeC, et du moulin de Lugy.

[Fête du moulin Saint Michel à Saint-Quay-Portrieux \(22\)](#) dimanche 19 juin. Exposition "Les chemins de St Michel, du moulin St Michel de St-Quay-Portrieux au Mont St Michel par le GR 34", sur les sites dédiés à St Michel, et sites comportant ou ayant comporté des moulins à vent, tout au long du parcours, [voir flash 102](#).

## LECTURES...

**Mini-centrales hydroélectriques**, Pierre Lavy, Editions Eyrolles, Coll Eyrolles Environnement, mars 2011. **110 pages**. 978-2-212-12840-6. Guide de l'étude du projet à sa mise en œuvre, informations techniques et juridiques, nombreux schémas, tableaux comparatifs, glossaire, carnet d'adresses. Prix 9 € aux Ed Eyrolles.

**Les moulins du Canton de Bourbourg**, par Jean Bruggeman. (3e Tome), plus de 200 pages, près de 300 illustrations, la plupart en quadrichromie. Vendu en **souscription** au prix de 52 € jusqu'au 15/05/2011. **Après cette date, son prix sera de 60 €.** Frais d'envoi par la poste 9€ (France métropolitaine). Parution première semaine de juin. Tirage limité à 200 ex. Les ouvrages seront à retirer au siège de l'ARAM-Musée des Moulins, rue Albert Samain - 59650 Villeneuve d'Ascq. Chèque à l'ordre de l'ARAM Nord-Pas de Calais, Tel 03.20.05.49.34 Mail [jeanbruggeman@nordnet.fr](mailto:jeanbruggeman@nordnet.fr) plus d'infos sur le [Flash FFAM 102](#)

**Histoires du pain, des fours et des moulins du Poitou-Charentes, des Hautes-Pyrénées et du Monde**, par Jean-Luc Herpin. Avec de multiples témoignages, illustré de nombreuses photos, cet ouvrage de 128 pages, donne un bon aperçu de ce qu'ont été et sont encore les fours à pains de nos campagnes mais aussi à l'étranger. On y voit des boulangers qui cuisent encore dans des fours à feux de bois, et des moulins de la Vienne et des Hautes-Pyrénées, encore en activité. Des constructions récentes de petits fours de particuliers, en briques ou en terre y sont également relatées. Un tome II, plus consacré aux moulins devrait suivre prochainement. Format 21\*27 à l'italienne. Edité à compte d'auteur, au profit de projets humanitaires poitevins et africains, prix **souscription** 24€, 29€ après le 15 avril, port 4,50€. Réservation par chèque à l'ordre de [Jean-Luc Herpin](#), 1662 route de la vallée des Touches, 86550 Mignaloux Beauvoir Tel:05 49 44 02 93 / 06 85 80 94 13.

**DVD Moulin des places (44) Réhabilitation d'un "moulin éolienne"** Gros plans sur le savoir-faire des artisans, et ingéniosité des techniques actuelles, durée 35 mn. Témoignages 35 mn (fils du dernier meunier du moulin des Places, et un ancien meunier à St-Mars-du-Désert). Rémi Valais Production. Prix 20€ (port 3€), à commander à la FFAM.

## BULLETINS DES ASSOCIATIONS<sup>1</sup> REÇUS PAR LA FFAM

**La vie des moulins du Quercy n° 54, janv/fév 2011** JPPM-Journée des Moulins. TIMS. Edité par Bertrand Puel. Mot du président par Jacques Chavanon. Flash sur l'AG 2011 à Vire s/Lot. Sortie d'automne - Visite du Moulin des Fumades et de l'église de Salviac par B. Puel. Nouvelles de la FFAM, Défense des seuils de nos moulins, Communiqué de presse. Journée des moulins des 18 et 19 juin. Congrès. Concours Nos moulins ont de l'avenir. Des nouvelles du moulin de Boisse... par Thérèse Resseguier. La vie de l'Association. Fête de la science à Prayssac. Revue de presse - Coin lecture. Un moulin à vent producteur d'électricité par B Puel. Classement des rivières par J Chavanon. Le moulin de Castels par B Puel.

**Les Echos des Moulins de l'Isère. Bulletin des Amis des moulins de l'Isère n°13, mars 2011**, Sortir du nucléaire, poème. Le mot du président Patrick Vignon. Liste des adhérents. Du côté de chez nous, le pressoir de Marsa à Panossas. Note récapitulative sur le classement des cours d'eau par Monique et Jean-Luc Troussier (remerciements du président aux auteurs de ce texte pour le suivi de ce dossier à la fois lourd et sensible). Bibliothèque de l'association. Les seuils en rivière par A Schrambach. Les moulins de la Gère à Vienne par Aline et Aimé Ferraton. Le nettoyage du blé par Michel Perreton. Journée des moulins du 19 juin 2011 au moulin Pion-Vignon à St Siméon de Bressieux, au moulin à vent d'Izeaux, aux Forges et moulins de Pinsot. Agenda. Voyage dans l'Aveyron fin août. Dernières minutes et infos diverses.

Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34

IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

SECRÉTARIAT André Garrigues, Rouffiac, 48000 Saint-Bauzile, [secretaire@moulinsdefrance.org](mailto:secretaire@moulinsdefrance.org)

**La Carte de France des Moulins.** Pour connaître les coordonnées des associations affiliées à la FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur [www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf](http://www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf)

**Vérifiez vos coordonnées, pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.**

Statuts et Règlement intérieur de la FFAM en ligne sur [www.moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org) page 3 du portail, boutons en bas à droite.

Le contrat d'assurance RC est en ligne [www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat\\_assurances.pdf](http://www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat_assurances.pdf)

Pour commander des n° anciens (cf sommaires) de la revue Moulins de France [www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html](http://www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html)

DANS CE FLASH TOUS LES MOTS OU GROUPES DE MOTS SOULIGNES BLEU OUVERT UN SITE OU UN DOCUMENT

<sup>1</sup> Responsables d'associations, vous êtes non seulement autorisés à reproduire ces informations sur votre propre bulletin... vous y êtes même fortement encouragés ! Flash téléchargeable sur [www.moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org) page 4 du portail bouton <FLASH>. Echangez vos bulletins...

<sup>1</sup> Vous éditez un bulletin ? Vous aimeriez que l'on parle de vos moulins, de vos activités, de vos manifestations ? Pensez à nous envoyer deux exemplaires de votre bulletin ! Si vous l'avez en format pdf, et que vous acceptez qu'il soit mis en lien, envoyez-le aussi par mail.